

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie I: Éléments obligatoires	I.1 Numéro du document FR-BIO-10.250-0005975.2024.003			I.2 Type d'Opérateur <input checked="" type="checkbox"/> Opérateur <input type="checkbox"/> Groupe d'opérateurs		
	I.3 Opérateur ou groupe d'opérateurs Nom OBIONE Adresse ZAC GRAND SUD 239 RUE FERNAND LEGER 71000 Mâcon Pays France Code ISO FR			I.4 Autorité compétente ou Autorité / Organisme de contrôle Autorité BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE (FR-BIO-10) Adresse 1 Place Zaha Hadid , 92400, Courbevoie Pays France Code ISO FR		
	I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs • Distribution / Mise sur le marché • Stockage					
	I.6 Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production • (e) Aliments pour animaux Méthode de production: – production de produits biologiques – production biologique avec une production non biologique					
	Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur ou le groupe d'opérateurs (choisir ce qui convient) satisfait aux exigences dudit règlement.					
	I.7 Date, lieu Date 19 décembre 2024 19:04:29 +01 (Europe/Luxembourg) Lieu Courbevoie (FR)		Nom et signature BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE	I.8 Validité Certificat valable du 22/10/2024 au 31/03/2026		

DÉLIVRÉ

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques	II.1 Répertoire des produits	
	Nom du produit	Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848
	Commerce de gros de céréales, semences et aliments pour le bétail - Adevit (aliment complémentaire) (Aliment pour animaux utilisable en Agriculture Biologique)	Biologique
	Commerce de gros de céréales, semences et aliments pour le bétail - Bacanact (aliment complémentaire) (Aliment pour animaux utilisable en Agriculture Biologique)	Biologique
	Commerce de gros de céréales, semences et aliments pour le bétail - Drink up (aliment complémentaire) (Aliment pour animaux utilisable en Agriculture Biologique)	Biologique
	Commerce de gros de céréales, semences et aliments pour le bétail - Gamme d'aliment complémentaire à destination des animaux d'élevage (Aliment pour animaux utilisable en Agriculture Biologique)	Biologique
	Commerce de gros de céréales, semences et aliments pour le bétail - Nact-Digest pâte (aliment complémentaire) (Aliment pour animaux utilisable en Agriculture Biologique)	Biologique
	Commerce de gros de céréales, semences et aliments pour le bétail - Nactacalc (aliment complémentaire) (Aliment pour animaux utilisable en Agriculture Biologique)	Biologique
	Commerce de gros de céréales, semences et aliments pour le bétail - Nactelane (aliment complémentaire) (Aliment pour animaux utilisable en Agriculture Biologique)	Biologique
	Commerce de gros de céréales, semences et aliments pour le bétail - Nactelys (aliment complémentaire) (Aliment pour animaux utilisable en Agriculture Biologique)	Biologique
	Commerce de gros de céréales, semences et aliments pour le bétail - Nactéséliode (aliment complémentaire) (Aliment pour animaux utilisable en Agriculture Biologique)	Biologique
	Commerce de gros de céréales, semences et aliments pour le bétail - Nactoligo Vit (aliment complémentaire) (Aliment pour animaux utilisable en Agriculture Biologique)	Biologique
	Commerce de gros de céréales, semences et aliments pour le bétail - Nactopartum (aliment complémentaire) (Aliment pour animaux utilisable en Agriculture Biologique)	Biologique
	Commerce de gros de céréales, semences et aliments pour le bétail - Nactospoil (aliment complémentaire) (Aliment pour animaux utilisable en Agriculture Biologique)	Biologique
	Commerce de gros de céréales, semences et aliments pour le bétail - Obinactérus (aliment complémentaire) (Aliment pour animaux utilisable en Agriculture Biologique)	Biologique
	Commerce de gros de céréales, semences et aliments pour le bétail - Paranact (aliment complémentaire) (Aliment pour animaux utilisable en Agriculture Biologique)	Biologique
Commerce de gros de céréales, semences et aliments pour le bétail - Stronact (aliment complémentaire) (Aliment pour animaux utilisable en Agriculture Biologique)	Biologique	
Commerce de gros de céréales, semences et aliments pour le bétail - Wake Up (aliment complémentaire) (Aliment pour animaux utilisable en Agriculture Biologique)	Biologique	
II.2 Quantité de produits		
II.3 Informations sur les terres		
II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs		
II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées		
II.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848		
II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesquelles il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant		

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques	II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848
	Nom de l'organisme d'accréditation COFRAC Hyperlien vers le certificat d'accréditation https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0553.pdf
	II.9 Autres informations

DÉLIVRÉ